(19)RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

N° de publication :

2 594 648

là n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

N° d'enregistrement national :

87 02136

(51) Int CI4: A 23 N 1/02.

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

Date de dépôt : 19 février 1987.

Priorité: DD, février WP A 23 N/287 231 O.

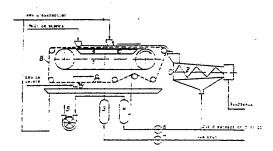
1986,

nº

(71) Demandeur(s): ZENTRALES WARENKONTOR OBST. GEMUSE UND SPEISEKARTOFFELN. - DD.

- Date de la mise à disposition du public de la demande: BOPI « Brevets » nº 35 du 28 août 1987.
- (60) Références à d'autres documents nationaux appa-
- Inventeur(s): Werner Drebert, Hans-Joachim Radcke, Hans-Werner Krone, Harry Heinz, Joachim Lochmann, Gerhard Naumann, Gerd Jahn et Werner Ebert.
- (73) Titulaire(s):
- Mandataire(s): Cabinet Regimbeau, Martin, Schrimpf, Warcoin et Ahner.
- (54) Procédé pour récupérer des sucs et des extraits végétaux.
- (57) Selon ce procédé, on dépose en continu la matière première broyée sur la première section 9 d'une bande filtrante sans fin 8 circulant en continu, on retire le suc des cellules par application d'une dépression à travers une couche perforée de la bande filtrante et on ajoute un agent d'extraction à la matière première dans la seconde section 10 de la bande filtrante et on exécute un soutirage ultérieur du suc résiduel au moven d'une compression, le suc brut et le suc d'extraction étant soutirés et évacués au moyen de séparateurs 3, 4 et de pompes 6, 7.

Application notamment à la récupération du jus de pommes.



L'invention concerne un procédé pour récupérer des sucs et des extraits végétaux, de préférence la récupération du jus de pommes.

On connaît des procédés pour récupérer des sucs ou 5 jus de céréales, de fruits et de légumes à l'aide de pressoirs mécaniques et de machines d'extraction disposées en aval de ces pressoirs. Les procédés les plus modernes et les plus répandus sont décrits dans "Confrukta-studien", volume 28 (1984) II, dans le cas de l'exemple de la récupération du jus à partir de pommes. Dans "Frucht- und Gemuesesaefte", Manuel de la technologie utilisée dans le domaine des boissons, de Ulrich Schobinger, Verlag Eugen Ulmer Stuttgart 1981, on indique d'autres procédés pour récupérer des produits liquides à partir des fruits et des légumes.

Tous les procédés de récupération de sucs et de jus, 15 décrits dans ces articles de littérature, sont basés essentiellement sur l'utilisation de forces de pressage mécaniques pour l'extraction de sucs et de jus de produits agricoles, qui peuvent être appliqués moyennant l'utilisation de ces princi-20 pes la plupart du temps sous forme discontinue. L'extraction des substances formant extraits subsistant encore dans les résidus de produits agricoles n'est possible, dans les procédés connus, que dans des extracteurs séparés installés en aval des et pour l'amélioration du rendement desquels des 25 recherches sont entreprises au niveau international. D'après la littérature des brevets, on connaît un procédé pour récupérer des substances solubles à partir du tissu des cellules, moyennant l'application d'une dépression. Dans le cadre de cette solution, on indique une combinaison du procédé d'extraction 30 et du procédé de pressage de substances solubles à partir du tissu des cellules, moyennant l'application d'une dépression. Ce procédé ne permet pas de mettre en oeuvre un mode opératoire continu satisfaisant. L'action de la dépression est mise en oeuvre en premier lieu pour des questions d'économies d'éner-35 gie, par suite d'une réduction des températures d'extraction

et des durées d'extraction (on se réfèrera au brevet déposé en République démocratique allemande sous le N° 155 868).

Selon une autre solution, il est proposé de combiner les unités d'extraction et de pressage qui, globalement, 5 n'autorisent pas un fonctionnement continu, par suite du respect de durées d'extraction et d'égouttage. Le procédé requiert l'utilisation de 5 à 6 pressoirs à vis et présente des caractéristiques d'un procédé d'extraction discontinu et à plusieurs étapes opératoires et pour lequel on a choisi une extraction usuelle à contre-courant (on se reportera au brevet déposé en République démocratique allemande sous le N° 150 427).

La présente invention a pour but d'éliminer les impossibilités techniques des procédés connus d'extraction de sucs ou de jus de manière à réduire la dépense du point de vue 15 appareillage, du point de vue énergétique et du point de vue travail.

Le but de l'invention est de développer un procédé pour récupérer des sucs extraits de végétaux, qui travaille en continu et réduise la dépense du point de vue appareillage, 20 du point de vue énergie et du point de vue travail.

Ce problème est résolu conformément à l'invention grâce au fait qu'on fragmente la matière première devant être traitée, à l'aide de machines connues de broyage, pour obtenir des grains d'une taille comprise de préférence entre 3 et 10 25 mm, qu'on lui fait subir un traitement enzymatique, lorsque cela s'avère nécessaire, puis qu'on dépose la matière première avec un débit volumique défini et une hauteur de couche définie, et ce au moyen de dispositifs usuels d'entraînement, sur une bande filtrante sans fin circulant en continu. Le dépôt de la matière première sur une épaisseur de couche spécifique pour la matière première, comprise de préférence entre 10 et 50 mm, s'effectue dans la première section de la bande filtrante. Dans cette section, la séparation du suc des cellules est réalisée au moyen d'une dépression, à travers une couche per-

première a atteint l'humidité résiduelle minimale, on ajoute de façon uniforme à la matière première dont le suc a été préalablement soutiré, un volume défini de l'agent d'extraction compris de préférence entre 5 et 50 % de la masse déposée de 5 la matière première, et ce sans interruption de l'écoulement continu de la matière première transportée. Les sections de soutirage du suc dans la bande filtrante sans fin, à savoir la section délivrant le suc brut et la section délivrant le suc obtenu par extraction, sont de préférence dans le rapport 10 1:2. Au moyen de l'application d'une dépression, le suc brut subsistant encore dans la matière première est refoulé à l'aide de l'agent d'extraction et est séparé en majeure partie en traversant la bande perforée. On obtient alors une réduction de la substance à extraire dans la matière première, qui cor-15 respond à un ordre de grandeur d'au moins 25 % de la substance initiale de la substance à extraire.

On obtient alors une humidité résiduelle minimale de la matière première, sous l'action de la dépression. L'extraction par refoulement est exécutée à des températures comprise entre 5 et 50°C. La matière première ainsi traitée est soumise, lors d'une phase opératoire ultérieure, à une compression continue, de préférence dans une gamme de pressions comprises entre 0,1 et 1 MPa. On obtient par conséquent une information concernant le tissu cellulaire non endommagé encore présent, et le suc ou jus cellulaire alors présent est libéré, par ses composantes d'extraction, au moyen de l'agent résiduel d'extraction subsistant dans la matière première, à travers une paroi perforée.

Globalement, dans le cas de l'application de l'in30 vention, on obtient un rendement de substance extraite égal
à au moins 85 % des teneurs de substance à extraire contenues
initialement dans la matière première. Les paramètres déterminants pour le procédé, comme par exemple le débit volumique,
l'épaisseur de couche, la quantité de l'agent d'extraction et
35 l'intensité de la dépression sont réglés en fonction des type

et qualité respectifs de la matière première.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention ressortiront de la description donnée ci-après prise en référence aux dessins annexés, sur lesquels :

- la figure 1 représente la structure de l'appareillage utilisé pour la mise en oeuvre du procédé conforme à l'invention et appliqué à un moût de pommes ; et
- la figure 2 est une représentation schématique des résultats d'essai du tableau inséré à la fin de la pré-10 sente description.

Le moût broyé de pommes est déposé par l'interméd'amenée , sur le filtre 1 formé diaire d'un dispositif d'une bande cellulaire, travaillant en continu et avec plication d'une dépression. La séparation du suc ou jus brut 15 s'effectue à travers un élément mesuré de la surface globale du filtre, à travers un tissu filtrant en polyester, en direction d'un séparateur 3 du jus brut. Dans ce séparateur 3 du jus brut, l'air entraîné par dépression est séparé du jus brut et ce dernier est entraîné depuis le système à dépression à 20 l'aide d'une pompe 7, en vue de son traitement ultérieur. L'extraction du tourteau, dont le jus a été partiellement retiré et qui est situé sur le filtre, s'effectue sur la surface restante de la bande filtrante, auquel cas l'eau définie d'extraction est ajoutée, au moyen de dispositifs appropriés de déli-25 vrance, en une quantité comprise de préférence entre 6 et 15% en poids, à la masse de moût délivrée. Le jus extrait est entraîné par l'intermédiaire du séparateur 4 du jus d'extraction et d'une pompe 6, en vue de son traitement ultérieur. L'air de dépression est produit au moyen d'une pompe à dépression 30 5 pour les deux types de jus. Après élimination du tourteau, le tissu en forme de tamis en polyester utilisé en tant que moyen de filtration est soumis à un nettoyage soigneux dans la partie inférieure du filtre en forme de bande cellulaire. Les tourteaux, dont le jus a été extrait, parviennent depuis

35 le dispositif de réception du filtre dans un pressoir à vis

horizontale 2 et le jus résiduel, qu'ils contiennent, est retiré d'une manière très efficace, en raison de leurs faibles composantes en humidité résiduelle. Ce jus d'extraction récupéré peut être évacué en vue de la poursuite de son traitement 5 et les tourteaux peuvent être entraînés en vue de leur évacuation. Les résultats d'essai établis sont représentés dans le tableau reproduit à la fin de la présente description.

Pour l'essai représenté, on disposait d'un moût de pommes broyé à l'aide de broyeurs Raetzet que l'on a traité 10 conformément au bilan de substances et d'extraits représenté dans le tableau.

A partir des résultats d'essai (voir le tableau), on voit la manière dont on peut évaluer l'importance fonctionnelle des différentes phases opératoires et quelles sont les
15 conséquences de la suppression d'une phase opératoire. La représentation est donnée en tenant compte de la succession des
différentes phases opératoires.

Tableau

	Désignation	Masse	Substance	sèche soluble
20		(kg)	(kg)	(용)
	Moût	1000,0	129,0	12,9
	Jus brut	528,7	68,4	12,9
	Tourteau 1	471,3	60,6	12,8
	Eau	142,6	0,0	0,0
25	Tourteau 2	613,9	60,6	9,9
	Jus d'extraction I	281,4	28,7	10,2
	Tourteau 3	332,5	31,9	9,6
	Jus d'extraction II	160,6	16,1	10,0
	Tourteau 4	171,9	15,8	9,2

On notera en outre que, sur la figure 1, la référence 8 désigne la bande filtrante sans fin, qui se compose d'une première section 9 et d'une seconde section 10.

REVENDICATIONS

- 1. Procédé pour récupérer des sucs et des extraits végétaux, caractérisé en ce que l'on dépose de façon continue, avec un débit volumique défini et une épaisseur de couche dé-5 finie, la matière première broyée de manière à présenter des grains d'une taille comprise de préférence entre 3 et 10 mm et soumise, en cas de besoin, à un traitement enzymatique, sur la première section (9) d'une bande filtrante sans fin (8) circulant de façon continue, qu'on retire le suc des cellules au mo-10 yen de l'application d'une dépression à travers une couche perforée de la bande filtrante sans fin (8) et qu'après avoir réalisé un soutirage maximal du suc de la matière première, on ajoute d'une manière uniforme un agent défini d'extraction à la matière première, dont le suc a été soutiré, dans la secon-15 de section (10) de la bande filtrante sans fin (8) circulant de façon continue, et que de ce fait le suc brut subsistant dans la matière première est refoulé à l'aide de l'agent d'extraction et est évacué au moyen de l'application d'une dépression, et qu'on exécute, lors d'une phase opératoire ultérieure, 20 un soutirage du suc résiduel au moyen d'une compression.
 - 2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'on exécute les phases opératoires de soutirage et de refoulement du suc successivement, en continu, à l'aide d'une machine.
- 3. Procédé selon les revendications 1 et 2 prises dans leur ensemble, caractérisé en ce que la délivrance de la matière première s'effectue sur une épaisseur de couche spécifique pour la matière première, comprise de préférence entre 10 et 50 mm.
- 4. Procédé selon les revendications 1 à 3 prises dans leur ensemble, caractérisé en ce que l'extraction par refoulement est réalisée de préférence avec de l'eau introduite en une quantité préférentielle comprise entre 5 et 50 % en valeur rapportée à la quantité initiale de matière première.
- 35 5. Procédé selon les revendications 1 à 4 prises

dans leur ensemble, caractérisé en ce que l'extraction par refoulement est réalisée de préférence à des températures comprises entre 5 et 50°C.

6. Procédé selon les revendications 1 à 5 prises
5 dans leur ensemble, caractérisé en ce que le débit volumique,
l'épaisseur de couche, la quantité de l'agent d'extraction et
l'intensité de la dépression sont réglés en tant que paramètres essentiels du processus, en fonction du type et de la qualité de la matière première.

